



Solidaires

Aucun 49.3 ne freinera nos luttes !

Debout, encore Debout, toujours Debout !

Depuis des mois le front social, avec toute sa richesse : rassemblements, actions de blocage, occupation des places, ré-appropriation de débats essentiels pour la société que nous voulons, a redonné sens au combat collectif contre un système



capitaliste destructeur, contre tous les renoncements politiques ou syndicaux à la transformation sociale.

La loi travail a été la goutte qui a fait déborder le vase après toutes les mesures libérales du gouvernement depuis le début du quinquennat. Se soumettant à la loi du MEDEF, ce gouvernement n'a eu de cesse de prendre des mesures antisociales, la loi travail ajoutant un dispositif décisif à la démolition des droits sociaux.

Le débat sur la déchéance de nationalité et la remise en cause des libertés fondamentales avaient déjà montré la décrépitude morale et politique de ceux et celles qui nous dirigent.

Depuis le 9 mars à l'appel de l'intersyndicale nationale, de la coordination nationale étudiante, des initiateur-trices de la pétition loi travail non merci, grèves et manifestations se sont succédées. L'occupation des places par les Nuits debout dans plus de 200 villes en France, bien qu'hétérogène, a contribué à mettre sous pression le gouvernement et les parlementaires et à ouvrir de nouveaux espaces de débat et de luttes.

La répression policière, très violente, présente dès le début contre le mouvement social et l'utilisation du 49.3 n'ont pas entamé la détermination des manifestant-es ni le rejet massif dans l'opinion publique de la loi travail. La stratégie de tension par les forces de commandement du maintien de l'ordre a visé en permanence la division et le discrédit du mouvement. Le nombre de manifestant-es blessé-es se compte par centaines, la pratique de dispersion en fin de manifestation par des bombes lacrymogène, témoignent de cette stratégie policière.

L'Union syndicale Solidaires a pris une place en favorisant inlassablement les convergences. Les militant-es ont été présent-es dans les Nuits Debout comme dans les initiatives syndicales, comme dans l'appel « On bloque tout », et tentent encore à ce jour d'ancrer la grève dans les

entreprises et les services. Les transports, les raffineries, les aéroports, les docks, l'énergie, par leur mobilisation ont fait monter d'un cran le bras de fer avec le gouvernement. Un mouvement de grève reconductible a été débattu dans ces secteurs articulants parfois les revendications spécifiques à l'exigence de retrait du projet. Nous savons, au-delà du simple effet qu'aurait ce retrait, qu'une victoire donnerait à nos luttes la confiance qui a manqué ces dernières années. Et la grève est nécessaire pour y arriver maintenant.



Loi travail : Manifestation nationale à Paris 14 juin

**Toujours déterminés : Amplifier la
mobilisation, faire respecter la
démocratie !**

**Communiqué CGT, FO, FSU,
Solidaires, UNEF, UNL, FIDL**

Tous les leviers, les Nuits debout, les manifestations intergénérationnelles, les grèves, les pétitions massives, se sont conjuguées pour faire converger les énergies. Cette configuration est inédite. Elle laisse présager une réappropriation de l'avenir par tous et toutes en tant que travailleurs-euses et en tant que citoyennes.

Les idées cheminent dans les consciences jusqu'au jour où elles resurgissent en actes au moment où on ne s'y attend pas. Nous vivons un de ces moments. L'important est de ne pas laisser retomber ce vent d'espérance et de continuer inlassablement à partager nos convictions, notre détermination, avec le plus grand nombre.

[article rédigé le 18 mai 2016]



Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 19 mai.

Cette semaine, le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève



reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-es et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-es.



Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives.

Les Lilas, 19 mai 2016

Préavis de grève Solidaires Fonction publique pour le mois de juin 2016

Paris, le 24 mai 2016

Monsieur Denis Turbet-Delof
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette 75019 - PARIS
A

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction Publique
80, rue de Lille BP 10445 75327 - PARIS
Cedex 07

OBJET : préavis de grève pour la période du 1 au 30 juin 2016

Madame la Ministre,

L'Union syndicale Solidaires « Fonction publique » dépose un préavis de grève pour la période du 1er au 30 juin 2016.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis doit permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent de s'inscrire dans les différentes mobilisations qui auront lieu au cours de cette période.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- ◆ Contre le projet de loi sur le travail qui représente un véritable recul social pour les salarié-es et qui pourrait avoir des conséquences graves en terme de déclinaison dans la fonction publique s'il était appliqué.

- ◆ Contre la remise en cause des 35h et la flexibilité.

- ◆ Contre la remise en cause des règles statutaires (mobilité, concours, égalité de traitement ...) et pour la création d'emplois statutaires.

- ◆ Contre l'absence de réponses significatives sur la question salariale et plus largement sur les pertes subies en terme de pouvoir d'achat.

- ◆ Contre les multiples réformes qui fragilisent le service public et les administrations qui le servent. Ces réformes sont sources de dégradation des conditions de travail.

- ◆ Pour la défense et la promotion des services publics comme bien commun et élément fondamental de la cohésion sociale.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique », Denis Turbet-Delof



Notre Dame des Landes, encouragez vos ami-es du 44 à voter NON

consultation

Notre Dame des Landes, Nantes Atlantique : un transfert pour quoi faire ?

Pour le gouvernement, tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins. Le dernier en date, l'aménagement du code de l'environnement pour permettre la consultation locale d'un projet d'intérêt national ayant un impact sur l'environnement. Ainsi une consultation circonscrite au département Loire Atlantique se déroulera le 26 juin.

La Coordination des opposants a décidé de faire une campagne très active sur le terrain avec pas moins de 24 réunions programmées, pour informer le public sur les véritables enjeux liés à ce projet et dire non à l'aéroport à Notre Dame des Landes.

La Coordination a créé un site dédié à la consultation : <http://www.consultationnddl.fr/>

N'hésitez pas à le faire connaître.

SIVENS : LES ZADISTES NE CACHENT RIEN.

